



CORNEBARRIEU

PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL « TOM POUCE »



MAIRIE DE CORNEBARRIEU
POLE DES POLITIQUES EDUCATIVES
SERVICE PETITE ENFANCE

INTRODUCTION

L'OBJECTIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe.

La responsable et l'éducatrice de jeunes enfants adjointe sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET

L'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur projet de vie est au cœur de cette réflexion.

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet. Un travail intense de réflexion et de collaboration donnant à chacun la possibilité de réfléchir à sa conception de l'accueil. L'expérience professionnelle, les compétences ainsi que la remise en question individuelle et collective ont été indispensables à l'écriture du projet.

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

QUI PEUT AVOIR ACCES AU PROJET D'ETABLISSEMENT ?

Nous serons amenés à diffuser ce document :

- Auprès des parents
- Auprès des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelles et Infantiles...)
- Auprès du multi-accueil
- Auprès des stagiaires ou apprentis que nous recevons et que nous formons.
- Auprès des professionnels de l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements temporaires.

TABLE DES MATIERES

I - PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	P5
1 - Caractéristique géographique	P6
2 - Caractéristique de l'établissement	P7
3 - Historique de la structure	P8
4 - L'offre de service aux familles	P9
5 - Nos partenaires	P10
6 - Le développement durable	P12
II - PROJET D'ACCUEIL	P13
1 - Les prestations d'accueil	P14
2 - L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteint de maladie chronique	P15
3 - Modalités d'analyses de pratique et de formation	P17
4 - Présentation des compétences professionnelles	P19
III - PROJET EDUCATIF NOS VALEURS EDUCATIVES	P20
1 - Le bien-être	P21
2 - La coéducation	P22
3 - Le respect	P23
4 - La sécurité physique et affective	P24
IV - PROJET PEDAGOGIQUE	P25
1 - L'adaptation	P26
→ La première rencontre	
→ La semaine d'adaptation	

2 - Les échanges quotidiens avec les parents	P29
→ Les transmissions du matin	
→ La séparation	
→ Les retrouvailles	
3 - Les temps d'activités	P33
→ La motricité libre	
→ Pourquoi faire une activité ?	
→ Activité dite « dirigée »	
→ Le jeu « libre »	
→ Les intervenants extérieurs	
→ La stimulation sensorielle	
→ La communication gestuelle associée à la parole	
→ La communication positive	
4 - Les moments de change	P39
→ Le change du bébé	
→ Le change des plus grands	
5 - Le temps des repas	P41
→ Les plus petits	
→ Les plus grands	
→ L'allaitement maternel	
→ La diversification alimentaire	
→ Les régimes alimentaires	
6 - Le temps de sieste	P45
→ Pour les plus petits	
→ Pour les plus grands	
7 - Investissement des familles dans l'établissement	P47
→ La réunion de rentrée	
→ Les moments conviviaux	
→ Nos projets collaboratifs	
→ Le conseil de crèche	
ANNEXES : Fiches de poste	P49

I - PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter la structure dans son environnement social et économique.

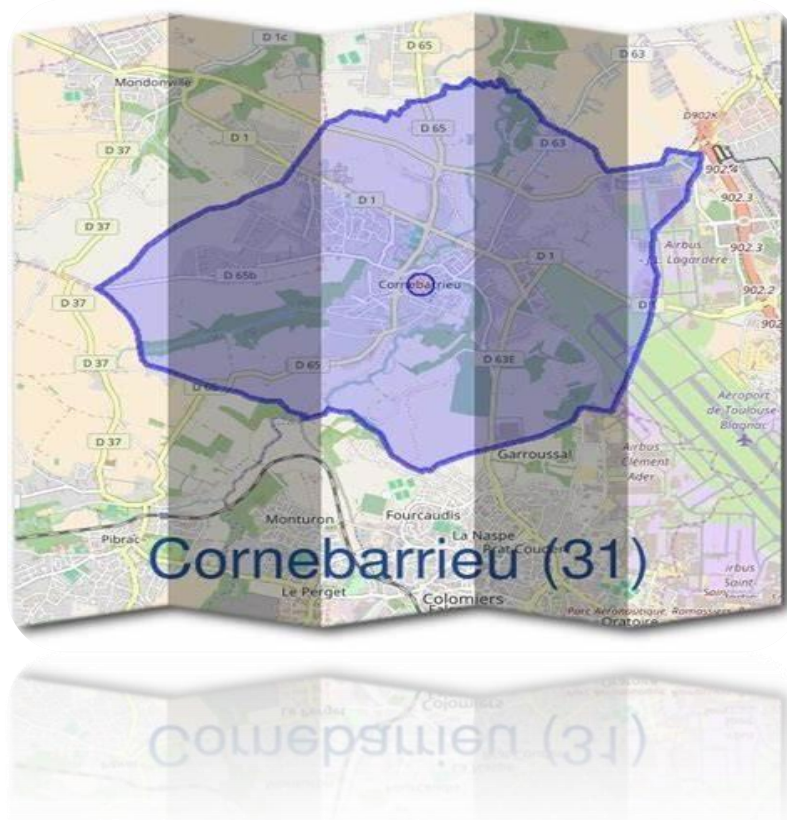
1 - Caractéristique géographique	P6
2 - Caractéristique de l'établissement	P7
3 - Historique de la structure	P8
4 - L'offre de service aux familles	P9
5 - Nos partenaires	P10
6 - Le développement durable	P12

1 - CARACTERISTIQUE GEOGRAPHIQUE

La ville de Cornebarrieu est une commune urbaine, elle appartient à l'unité urbaine appelée Toulouse Métropole. Elle est située dans le département de la Haute Garonne en région Occitanie, proche de l'aéroport Toulouse Blagnac.

Au 1er janvier 2021, la commune compte 6960 habitants, résident sur les 18,7 km² que comporte la commune.

Le nombre de familles installées sur Cornebarrieu est en progression constante (88.8% en 2012, 91.7% en 2017). La part des 0/14 ans a augmenté de 19% environ sur la même période.



2 - CARACTERISTIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Identification du gestionnaire de la structure

Gestionnaire: Mairie de Cornebarrieu

Structure: Multi accueil TOM POUCE

21 Avenue de Versailles

31700 CORNEBARRIEU

05.62.13.43.01

tompouce@cornebarrieu.fr



Responsables: Me DALMON Noémie, directrice, infirmière diplômée d'Etat

Me SELJAN Valérie, directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants

Nature de l'établissement

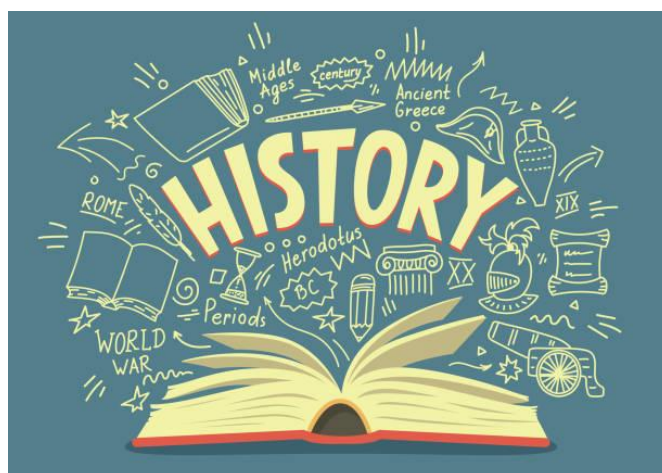
C'est une structure multi-accueil collectif disposant d'un agrément de 20 places. Actuellement, elle se compose de 18 places en accueil régulier et 2 places en accueil occasionnel.

3 - HISTORIQUE DE LA STRUCTURE

La structure a ouvert en Juin 1987, au cœur du village dans une maison adaptée à l'accueil du jeune enfant. Elle proposait alors aux familles de Cornebarrieu et des quatre autres communes avoisinantes, un mode de garde occasionnel uniquement.

En 2008, les locaux sont rénovés et agrandis. En 2009, sur les 20 places en accueil occasionnel, la structure ouvre cinq places en accueil régulier.

Au fil des années et afin de répondre à une demande grandissante, le nombre de places en accueil régulier ne cessent d'augmenter pour arriver aujourd'hui à une offre de 18 places en accueil régulier et 2 places en accueil occasionnel.



4 - L'OFFRE DE SERVICE AUX FAMILLES

Il existe de nombreuses possibilités d'accueil du jeune enfant sur la commune:

→ Deux multi accueils municipaux, "Tom Pouce" et "Les Pitchounets", qui proposent au total une capacité de 68 berceaux

→ Un Relais Petite Enfance (RPE) dont 3 Maisons d'Assistants Maternels. La dernière ayant ouvert en janvier 2021. Sur notre territoire, nous avons 47 assistantes maternelles pour 134 places. Nous avons environ 130 enfants accueillis sur l'année. La responsable est éducatrice de jeunes enfants.

→ Un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) qui a ouvert en mai 2020 avec un accueil sur 4 demi-journées en début de semaine, par 2 accueillantes.

Les publics du RPE et du LAEP sont accueillis dans les mêmes locaux sur des temps différents.

→ Une crèche associative "Sucre d'Orge", ouverte en mars 2020 dans des nouveaux locaux, offre une capacité de 26 places.

→ Une micro crèche privée : "Jeux de mots" propose 10 places d'accueil

La commune dispose également de trois groupes scolaires (maternelles et primaires) et d'un Point Accueil Jeunes (PAJ), destiné aux loisirs de 11 à 18 ans sur les temps péri et extrascolaires.



5 - NOS PARTENAIRES

Il nous est impossible de travailler seul et isolé, de grands acteurs de la petite enfance publics ou privés, des réseaux de tous types nous accompagnent au quotidien. C'est une démarche essentielle à l'inclusion des familles et de ses besoins sur le territoire.

→ Les partenaires extérieurs

- **CAF (Caisse des Allocations Familiales):** Accompagnement technique et financier. La commune a passé une convention avec celle-ci: la prestation de service unique (PSU). C'est un moyen de soutenir financièrement la commune; en échange de quoi elle impose un remplissage effectif de toutes les places d'accueil.
- **PMI (Protection Maternelle et Infantile):** Assure l'agrément et le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le médecin ou la puéricultrice de la PMI.
- **Médecin de crèche:** Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Il intervient une fois par mois sur une matinée. Il a pour rôle principal un rôle de prévention en assurant le suivi de l'ensemble des enfants de la structure. Il participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec l'infirmière. Il a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap. Enfin il assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé, ainsi que des formations (geste d'urgence,...)
- **Recapé Restauration:** Les repas sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide et remis en température sur la structure par un agent de restauration, formé aux normes HACCP. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

→ Les partenaires internes à la commune

- **Les Familles :** Tout au long du projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.
- **Service administratif du Pôle des Politiques Educatives:** Il a pour mission de recenser les nouvelles demandes des familles. Il gère les listes d'attente en accueil régulier et en accueil occasionnel. Il organise la commission d'attribution, ainsi que la mise à jour annuelle du DUI.
- **Coordinatrice petite enfance, référente Veille Educative:** Le dispositif Veille Éducative est un outil de réflexion, il consiste à réunir des professionnels lors de temps de travail réguliers nommés "cellule de veille". Lors de celle-ci, les référents Veille Éducative exposent les situations rencontrées sur les structures par les professionnels de terrain. Ces situations sont toujours présentées de façon anonyme. La cellule permet un échange entre les

professionnels et de poser ainsi des regards croisés et d'apporter des axes d'analyses riches de la pluridisciplinarité des partenaires engagés dans ce dispositif.

- **Multi Accueil Les Pitchounets et RPE (Relais Petite Enfance)**: Nous sommes amenés à partager des temps de travail et de collaboration afin de répondre à l'objectif d'unité de service.

Durant toute l'année, nous réalisons différents projets internes à la structure Tom Pouce et d'autres en partenariat avec le multi-accueil des Pitchounets ou le RPE.

La semaine de la petite enfance, les envolées maternelles, les événements festifs (noël, kermesse) sont au centre de nos pratiques et pour tous le souhait de travailler ensemble. Nous organisons également des échanges entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la petite enfance.

Découle de cette collaboration la possibilité pour les professionnelles de changer de structure pour la rentrée afin de garder un dynamisme dans leurs pratiques et une remise en question. Les journées pédagogiques sont travaillées en collaboration avec les 2 multi-accueils, le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent) et le RPE toujours dans le but de développer nos compétences communes.

Le conseil de crèche est aussi un moment de partage entre les structures d'accueil en termes d'échanges et de soutien.

- **MLS (Maison du Lien Social)**: Les séniors en lien avec la MLS peuvent intervenir sur des ateliers adaptés aux enfants comme les temps lecture, le partage de la galette des rois, la chasse aux œufs...
- **PAJ (Point Accueil Jeunes)**: Les adolescents fréquentant le PAJ peuvent participer occasionnellement à divers projets avec les enfants de la crèche (Noël, chasse aux œufs, kermesse, etc.) pour des moments de partage entre petits et grands autour notamment d'ateliers culinaires.
- **Ecoles maternelles de la commune et ALAE**: Dans le cadre du projet des "envolées maternelles", passerelle entre la crèche et l'école. Des temps de rencontres sont organisés chaque année afin de proposer une formule adaptée à chacun dans un intérêt commun: l'enfant.
- **Médiathèque**: En petit groupe d'enfants (4 enfants) des sorties à la médiathèque sont organisées.
- **Ecole de musique**: Un intervenant musical vient sur la structure une fois par semaine pour proposer aux enfants une séance d'éveil musical.
- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**: Il s'agit d'un partenaire important dans l'accompagnement de certaines familles en situation de précarité accueillies sur la structure.
- **Les éducateurs de jeunes enfants** de la commune forment ensemble un réseau leurs permettant de créer des projets en lien avec la famille à la demande de Mr le Maire ou en fonction de leurs propres réflexions.

6 – LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable. Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité.

Afin de protéger notre planète nous utilisons des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, nous limitons le matériel à usage unique ou nous créons des partenariats responsables.

Nous détaillons dans chaque chapitre ci-après comment nous développons des pratiques écoresponsable au quotidien.

Nous sommes conscientes que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens, notamment autour de l'éducation auprès des enfants. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour y travailler durant les mois et les années à venir pour pouvoir proposer des attitudes en adéquation avec nos ambitions environnementales.



II - LE PROJET D'ACCUEIL

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter notre projet d'accueil concernant les prestations d'accueil des familles dans toutes les situations ainsi que le personnel encadrant.

1 - Les prestations d'accueil	P14
2 - L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteint de maladie Chronique	P15
3 - Modalité d'analyse de pratique et de formation	P17
4 - Présentation des compétences professionnelles	P18

I - LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

Le multi accueil "Tom Pouce" accueille les enfants, âgés de 2 mois et demi à 3 ans (année de scolarisation), du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Dans un souci de bien-être de l'enfant, la durée d'accueil quotidien de l'enfant ne devrait pas excéder dix heures par jour.

La structure est fermée 3 semaines en période estivale au mois d'août, 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains Ponts (notamment le pont de l'Ascension). L'équipe bénéficiant de journées pédagogiques au nombre de quatre, ces journées sont considérées comme des jours de fermeture.

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure au minimum 2 mois à l'avance.

Le multi accueil propose différents types d'accueils:

- **l'accueil régulier**: l'attribution de la place en accueil régulier se fait selon plusieurs critères et elle est soumise à une commission Petite Enfance. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi pour une durée d'un an (de septembre à août de l'année suivante) en fonction des horaires préalablement définis par la famille.
- **l'accueil occasionnel**: les enfants sont accueillis par demi-journée du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 et/ou de 13h à 18h30 dans la limite de 3 demi-journées par semaine.
Néanmoins les familles qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier de journées entières d'accueil en fonction de la disponibilité des places.
Selon les disponibilités du multi accueil, il est possible que les parents n'obtiennent pas entièrement satisfaction, ou se voient proposer une autre plage horaire.
- **l'accueil d'urgence**: il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle imprévue. Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois, révisable en fonction des situations particulières. Le multi accueil peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.



2 - L'ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”



L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec:

- la vie de l'établissement
- l'agencement des locaux
- le personnel (nombre et qualification)
- le matériel spécifique nécessaire

Chaque situation sera **évaluée individuellement**, en équipe pluridisciplinaire (équipe, médecin de l'établissement et partenaires prenant en charge l'enfant). La famille est présente au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent **l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP)** par le médecin de structure avec la famille et l'équipe.

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

- l'enfant
- les parents,
- les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue),
- la P.M.I. si nécessaire

Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

La formalisation de ce projet doit intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le rythme des rencontres avec les parents, ainsi il sera adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant. L'objectif est d'**offrir à l'enfant un accueil adapté à son état** et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

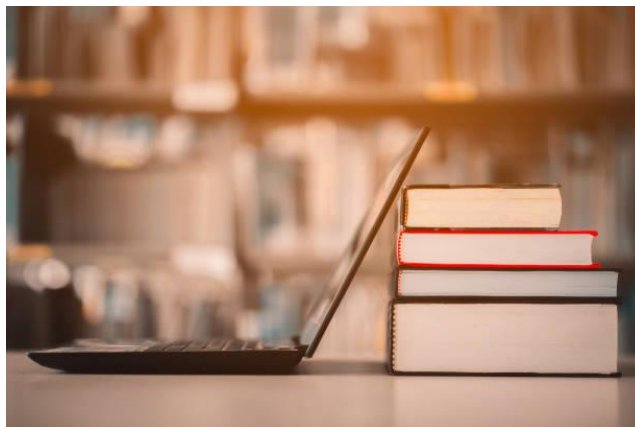
L'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. La situation et l'encouragement seront d'autant plus importants et les activités d'éveil devront être adaptées afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.

3 - MODALITE D'ANALYSE DE PRATIQUE ET DE FORMATION

La Mairie de Cornebarrieu attache une grande importance à la **formation et à la professionnalisation** de ses agents.

Nous vous présentons ici plusieurs formats qui sont proposés aux équipes afin de maintenir dynamique leurs connaissances professionnelles.



A - L'ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un **travail de réflexion** à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent **un rôle de prévention** par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. C'est aussi un **espace d'échange** important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de **créer des liens professionnels** cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur (souvent psychologue ou éducateur spécialisé) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons chaque mois à raison de 1h30 par séance le soir à partir de 18h30 puisque la séance doit se dérouler sans la présence des enfants.

B - LES FORMATIONS

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

→ **La formation continue des professionnels de la petite enfance**

La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi pour rester cohérentes en équipe, maintenir notre motivation et être actrices de notre carrière professionnelle nous mettons la formation au centre de nos pratiques.

Pour ce faire, nous sommes notamment en partenariat avec le CNFPT (Centre de Formation Nationale de la Fonction Publique Territoriale) qui a vocation de former les agents de la fonction publique. A ce titre, le CNFPT dispose de formations ciblées concernant les professionnels de l'enfance et l'accompagnement des parents autour des trois piliers du développement que sont l'attachement, l'éveil et la sociabilisation.

→ **Les journées pédagogiques**

Les journées pédagogiques sont des moments attendus par l'équipe et essentielles au bon fonctionnement de la structure. Ces journées nous donnent l'opportunité de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts dans le travail d'équipe.

Ces interventions sont à l'image de nos besoins et de nos envies propres. Aucun thème ne nous est imposé, tout est impulsé par les agents de terrain.

Ainsi un intervenant peut venir nous parler du livre et des contes chez le tout petit, un autre des gestes et postures à adopter pour préserver notre corps, une autre journée nous servira à développer nos connaissances dans les neurosciences ou la langue des signes associée à la parole.

Ces journées au nombre de 4 sur l'année sont connues des parents d'une année sur l'autre afin de pouvoir anticiper la fermeture et l'impossibilité d'accueillir les enfants.

Nous nous réunissons avec le multi accueil des « Pitchounets » ainsi que le LAEP et le RPE afin de créer une cohérence éducative globale. L'occasion de mêler formation et réflexion tout en se ressourçant ensemble.

→ **L'accueil des stagiaires et apprentis**

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année.

La structure accueille régulièrement des **stagiaires** issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3ème à plusieurs mois pour les élèves EJE voir 2 ans pour les apprentissages.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

4 - PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES



Notre **équipe pluridisciplinaire** se compose de:

- une Infirmière Diplômée d'Etat qui assure la direction de la structure, le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration éventuellement de médicaments et la mise en place de PAI et de protocoles; ceci en lien avec le médecin rattaché à l'établissement.
- une Éducatrice de Jeunes Enfants, directrice adjointe, assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe. Elle est aussi responsable pédagogique.
- de plusieurs Auxiliaires de puériculture et agents titulaires du CAP petite enfance qui ont pour rôle de favoriser le bien-être physique et psychologique des enfants.
- d'agents techniques assurant l'entretien des locaux et la distribution des repas après remise en température.

L'équipe se réunit autour de **réunions d'équipe régulière** afin de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

Les fiches de poste se trouvent en annexe du projet d'établissement.

III - LE PROJET EDUCATIF

NOS VALEURS EDUCATIVES

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons développer dans notre multi accueil et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions.

Ces valeurs ont été choisies par l'équipe pour promouvoir ce que nous pensons être essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille. La liste non exhaustive de ces valeurs pourra évoluer chaque année en fonction de nos objectifs de travail, de l'équipe qui peut être amenée à évoluer et de la remise en question de nos pratiques professionnelles.

Après une réflexion collective, nous souhaitons développer les valeurs suivantes:



1 - LE BIEN-ETRE



Pour nous ...

En tant que professionnelles de la petite enfance, nous veillons au bien-être physique, psychologique et physiologique de l'enfant.

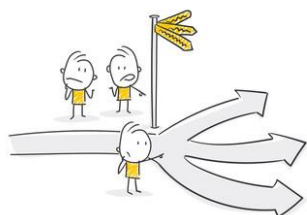
Le bien-être de l'enfant et de sa famille est une préoccupation importante pour l'équipe.

Le bien-être de l'équipe est une composante primordiale de l'accueil. Nous savons que pour que l'accueil soit de qualité l'équipe doit se sentir bien au quotidien pour se faire trouver un épanouissement professionnel est indispensable.

Au quotidien...

- Nous sommes à l'écoute de l'enfant et de sa famille.
- Nous répondons aux interrogations des familles (information du matin, questions des parents).
- Nous veillons à ce que la structure soit adaptée à la sécurité des enfants et accueillante pour procurer le bien-être dont ils ont besoin.
- Les agents bénéficient de formations autour de différents thèmes de la petite enfance ou du travail en collaboration. Ainsi chacun a les outils pour travailler ensemble et se questionner sur ses pratiques. L'objectif étant de se s'épanouir professionnellement, de trouver du plaisir au travail en équipe afin de pouvoir s'accomplir pleinement.

2 - LA COEDUCATION



La coéducation est une collaboration entre les parents et les professionnels grâce au lien entretenu avec les familles.

C'est un exercice de collaboration, qui a pour objectif d'harmoniser nos pratiques entre la famille et les professionnels du multi accueil, pour le bien-être et le développement de l'enfant.

Pour nous...

La coéducation demande de reconnaître la place du parent, d'encourager son implication auprès de son enfant ainsi que de l'associer aux actions éducatives en lien avec la structure.

La crèche doit pouvoir être une continuité de la famille et réciproquement pour permettre à l'enfant de se développer en harmonie avec son environnement.

Au quotidien...

...Nous développons certaines attitudes : nous accueillons l'enfant et sa famille en prenant en compte l'environnement familial dans sa globalité. Nous créons une relation de confiance avec les familles en étant à leur écoute sans jugement. Nous favorisons la participation des familles à la vie de la structure.

Nous veillons à conserver et valoriser la place des parents et les reconnaissons comme premiers éducateurs de leurs enfants. Nous privilégions les rencontres entre parents et professionnels, ainsi que les temps conviviaux.



3 - LE RESPECT



Au sein de notre équipe, le respect est une valeur essentielle : nous nous respectons les unes et les autres pour ce que nous sommes, avec notre vécu, notre expérience et notre singularité, nos qualités et nos points à améliorer.

Nous sommes conscientes et respectueuses de nos différences. C'est donc tout naturellement que nous mettons en avant le respect au centre de nos pratiques.

Pour nous...

... **le respect de l'enfant** passe par notre vision de l'enfant comme étant une personne à part entière, avec son vécu, ses particularités, sa culture, son éducation et sa famille. Le Non-jugement de la singularité de chacun est une valeur importante pour notre équipe.

Au quotidien...

...Nous respectons chaque enfant dans son développement, ses apprentissages et dans ses besoins affectifs, sociaux et émotionnels, en ciblant son bien-être.

Nous accueillons **l'enfant et sa famille** dans son entièreté, son individualité, sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille et sans jugement.

Nous respectons notre environnement et souhaitons participer activement au développement durable et responsable en mettant en place des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnelles de l'équipe. Nous choisissons des produits bénéficiant d'un écolabel ayant un impact écologique positif pour le lavage du corps et des mains des enfants et de l'équipe.



4 - LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE

La sécurité physique est le fait de proposer aux enfants un environnement adapté et sécurisé dans lequel ils peuvent évoluer sans se mettre en danger.

La sécurité affective est le fait de proposer à l'enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté, d'être aidé ou soutenu.



Pour nous ...

La sécurité de l'enfant, de sa famille et de l'équipe est primordiale au bien être de chacun. Si la sécurité physique est facilement identifiable, la sécurité affective n'en ai pas moins importante et est un axe de travail permanent pour les professionnelles de la petite enfance

Au quotidien...

...Nous rassurons l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante. Cela permet à l'enfant d'être porté psychologiquement et d'être reconnu en tant que personne.

Nous proposons aux enfants un cadre et des limites nécessaires à son développement et à la vie en collectivité. Nous adaptons bien évidemment ces attitudes en fonction de l'âge des enfants. Ainsi, nous créons pour chaque enfant des repères stables, participant ainsi à maintenir sa sécurité affective.

La sécurité physique est assurée par l'équipe qui reste attentive à l'aménagement de l'espace, à l'entretien des locaux à travers le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Ainsi nous proposons aux enfants de s'épanouir dans un environnement sain et aussi sécurisé que possible.

Le travail de communication de l'équipe permet la cohérence de nos pratiques communes favorisant la sécurité de l'enfant qu'elle soit physique ou affective.

Nous prenons en compte les émotions de l'enfant et nous l'accompagnons sur le chemin de la reconnaissance de celle-ci.

IV - LE PROJET PEDAGOGIQUE

1- L'adaptation	P26
→ La première rencontre	
→ La semaine d'adaptation	
2 - Les échanges quotidiens avec les parents	P29
→ Les transmissions du matin	
→ La séparation	
→ Les retrouvailles	
3 - Les temps d'activités	P33
→ La motricité libre	
→ Pourquoi faire une activité ?	
→ Activité dite « dirigée »	
→ Le jeu « libre »	
→ Les intervenants extérieurs	
→ La stimulation sensorielle	
→ La communication gestuelle associée à la parole	
→ La communication positive	
4 - Les moments de change	P39
→ Le change du bébé	
→ Le change des plus grands	
5 - Le temps des repas	P41
→ Les plus petits	
→ Les plus grands	
→ L'allaitement maternel	
→ La diversification alimentaire	
→ Les régimes alimentaires	
6 - Le temps de sieste	P45
→ Pour les plus petits	
→ Pour les plus grands	
7 - Investissement des familles dans l'établissement	P47
→ La réunion de rentrée	
→ Les moments conviviaux	
→ Nos projets collaboratifs	
→ Le conseil de crèche	

1 - L'ADAPTATION

A - LA PREMIERE RENCONTRE :

L'adaptation commence dès la première rencontre. Lors de ce temps d'échange avec la directrice, celle-ci prendra le temps nécessaire pour expliquer le fonctionnement de la structure mais aussi les valeurs portées par l'équipe au travers de différents projets.

C'est également un temps primordial et capital pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille. Lors de cette rencontre, il sera défini ensemble la « semaine d'adaptation » de l'enfant.

Une visite des locaux sera faite afin de permettre à la famille de s'approprier les lieux pour la première fois et de se sentir accueilli au sein de la structure.



B - LA SEMAINE "D'ADAPTATION"

Un professionnel référent accompagnera l'enfant et sa famille sur toute cette période dite « d'adaptation » et sera par la suite un interlocuteur privilégié jusqu'au passage de relais avec l'équipe.

→ Pourquoi une référente?

Ce repère au quotidien va permettre à l'enfant et sa famille d'être rassurés. L'enfant peut trouver en la référente une figure d'attachement qui permettra de développer chez lui une stabilité affective essentielle à son équilibre. La professionnelle référente puis l'équipe veillera à créer une relation de confiance avec la famille en étant à l'écoute de celle-ci, afin de permettre une séparation la plus progressive et sereine possible.

L'enfant est accueilli avec son ou ses parents sur des temps préalablement définis. L'accueil se fera sur des temps très courts et avec le parent au départ pour arriver très progressivement à une journée complète pour l'enfant.

Nous pensons qu'il est essentiel pour l'enfant que le parent reste quelques temps durant plusieurs jours dans ce nouvel environnement afin d'être rassuré. De cette façon, le tout petit pourra petit à petit se détacher de son parent pour explorer l'espace tout en gardant un contact visuel de réassurance avec celui-ci.

→ Pourquoi une adaptation ?

L'adaptation est un moment privilégiée d'échange entre la famille, l'enfant et le professionnel. Celui-ci explique à la famille le fonctionnement de la structure ainsi que le déroulement d'une journée à la crèche que vivra son enfant par la suite. Les parents peuvent sur ce temps questionner le référent sur leurs inquiétudes ou autres. Ainsi, jour après jour l'équipe fait connaissance avec l'histoire de la famille et les habitudes de vie de l'enfant.

Les liens qui se tissent nous permettront ensemble de pouvoir partager autour de l'enfant dans un souci de cohésion et de coéducation.

→ Comment s'organise l'adaptation?

La période d'adaptation se fait selon un schéma différent pour les enfants en **accueil occasionnel** et pour les enfants en **accueil régulier**.

Pour l'accueil occasionnel, l'adaptation se déroule habituellement selon un schéma comportant 4 séances de 30mn

Pour l'accueil régulier, l'adaptation se déroule en moyenne sur une semaine afin de permettre aux enfants de se familiariser avec la structure de façon tout aussi progressive.

Ces différents schémas peuvent être modulés en fonction de chaque enfant mais dans son intérêt et pour son bien être futur au sein de la structure, on ne peut réduire plus que de raison cette période.

Toute l'équipe est en observation, à l'écoute de l'enfant et de ses parents.



→ Et concrètement comment se passe l'adaptation ?

Le premier jour d'adaptation, au fur et à mesure des échanges, le référent est amené à remplir un document grâce aux informations partagées avec les parents concernant les habitudes de vie de l'enfant.

Ses informations sont précieuses pour l'équipe car elles nous permettent de répondre au mieux aux besoins de l'enfant (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, éveil). Ainsi, nous pouvons respecter un rythme et des habitudes de vie proches de celles de la maison.

NOUS SAVONS QUE PAR LA SUITE LE RYTHME DE L'ENFANT NE SERA PAS LE MEME A LA MAISON ET A LA CRECHE CES ECHANGES NOUS SERVENT NEANMOINS DE BASE POUR ASSURER UN ACCUEIL DE QUALITE ET UNE CONTINUTE AFIN DE PERMETTRE A L'ENFANT DE PRENDRE SES REPERES ET LUI LAISSER LE TEMPS DE SE CREER DE NOUVELLES HABITUDES DE VIE AU SEIN DU COLLECTIF.

Les jours suivants les liens se tissent entre l'enfant, son parent et la référente. Ce climat de confiance nécessaire à l'évolution de l'accueil favorise l'harmonie et l'épanouissement de l'enfant au sein du groupe. Petit à petit l'enfant va pouvoir grâce au soutien de sa référente se détacher de son parent pour explorer l'espace, trouver ses repères et découvrir sa place au sein du groupe

Ensuite, l'équipe entière bénéficie de temps d'échanges durant lesquels la professionnelle référente de l'adaptation partage ses connaissances de l'enfant et de sa famille. C'est grâce à ces échanges que progressivement toute l'équipe sera amenée à pouvoir accueillir l'enfant dans le respect de ce qui a été transmis par la famille, créant ainsi une harmonie des pratiques autour de l'enfant et en coéducation avec ses parents.

Pour son bien-être, l'équipe peut demander à l'enfant qui n'en n'a pas d'amener un doudou dit « objet transitionnel » afin d'assurer sa sécurité affective si les séparations sont difficiles. La peluche qu'il a près de son lit avec laquelle il aime jouer ou qui le fait rire, une sucette, un tee-shirt... lui permettront de faire le lien entre la maison et la crèche et rassurer l'enfant. Cependant il n'est pas obligatoire : certains enfants n'en éprouvent pas le besoin, il ne sera pas imposé à l'enfant.

IL EST IMPORTANT D'AJOUTER QUE LES PARENTS PEUVENT NOUS TELEPHONER POUR ETRE RASSURES SUR TOUS LES TEMPS OU L'ENFANT EST PRESENT SUR LA STRUCTURE. L'EQUIPE ENCOURAGE CETTE PRATIQUE DES QUE LES PARENTS EN RESENTENT LE BESOIN.

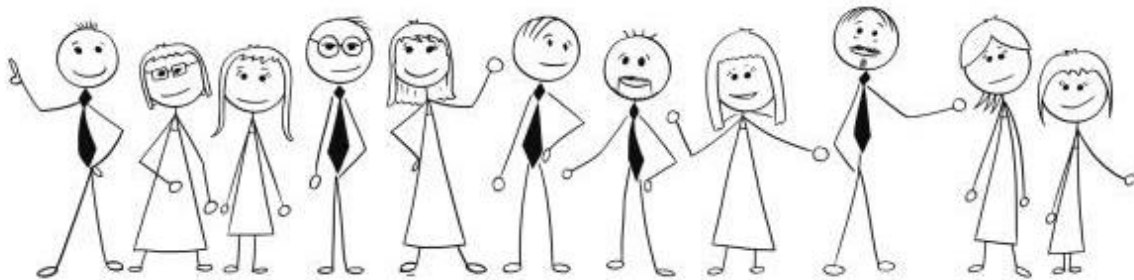
2 – LES ECHANGES QUOTIDIENS AVEC LES PARENTS

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions.

→ Pourquoi est-ce important ?

Ces échanges du matin et du soir permettent aux adultes de prendre le relais avec l'enfant. Elles ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Elles portent sur différents volets (éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur de l'enfant, centre d'intérêt du moment pour l'enfant...). Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.



A - LES TRANSMISSIONS DU MATIN

A l'arrivée de l'enfant, nous demandons aux parents d'enfiler des sur-chaussures afin de ne pas souiller le sol de la pièce de vie. Nous ne les utilisons plus jetables mais nous avons préféré investir dans des sur-chaussures lavables et donc réutilisables afin de réduire notre impact sur l'environnement.

Les professionnelles s'adressent à l'enfant et lui disent « bonjour » en le nommant. Le parent est invité à accompagner l'enfant dans la pièce de vie afin de faciliter son arrivée dans le groupe. L'équipe accueille les familles en demandant comment va l'enfant.

Certaines informations sont demandées afin **de favoriser la continuité de soin** et de **respecter le rythme individuel de chaque enfant**.

L'équipe s'intéresse par exemple à l'heure de réveil de l'enfant (d'autant plus important pour les enfants qui ont besoin de la sieste du matin). Même si nous restons à l'écoute de l'enfant durant la journée, cette information peut nous aider à comprendre de façon plus efficace ses demandes et nous permettra d'anticiper la fatigue ou les petites faims éventuelles.

Lors de ces temps d'accueils, *l'équipe* est **attentive aux signes de l'enfant**, nous l'observons et nous prenons en considération son état physique général (est-il dynamique, apathique ou semble-t-il fatigué) ainsi que son état psychologique.

Nous prenons le temps d'accueillir et de garder l'enfant qui en a besoin dans les bras avant que celui-ci éprouve le plaisir d'aller jouer.

Communication non verbale : Lors des transmissions, si nous observons un changement d'attitude ou de disponibilité de l'enfant ou du parent, cela peut nous alerter et nous amener à questionner le parent. Le rôle de l'équipe n'est pas de s'immiscer dans une situation personnelle ou familiale mais nous restons vigilantes à ses signes qui peuvent expliquer une journée ou une période vécue différemment par l'enfant.

CE TEMPS DE TRANSMISSIONS EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT. NOUS ENCOURAGEONS LES PARENTS À PRENDRE LE TEMPS NÉCESSAIRE AFIN QUE CHACUN VIVE LE PLUS SÉRÈNEMENT POSSIBLE CETTE SÉPARATION.

B - LA SÉPARATION

→ Le plaisir pour objectif d'accueil :

Au fil du temps, l'enfant **prend confiance en lui et en son environnement**. La séparation et l'accueil du matin se font plus sereinement.

L'équipe qui se place en posture d'accueillant est partie prenante de cette séparation. Elle participe activement **au plaisir** que prend l'enfant au sein de la structure en offrant **une attitude d'écoute** et de **disponibilité** à l'égard des parents et des enfants.

→ La séparation s'accompagne dans le temps :

Cependant, selon l'évolution de l'enfant et ses propres craintes (souvent liées à son développement ou à d'autres facteurs), certains enfants peuvent vivre des séparations plus ou moins « difficiles ».

L'équipe y est très attentive et prendra à cœur de **rassurer l'enfant** par sa présence physique mais aussi en accompagnant cette situation de façon verbale, avec **des mots choisis** et facilement compréhensible par l'enfant et en adoptant une **attitude bienveillante et sécurisante**.

Enfin au moment de quitter son enfant, il est indispensable que **le parent lui signifie son départ**. Partir sans lui dire c'est risquer d'altérer la confiance que l'enfant a en son parent. Il peut alors se sentir trahi en découvrant que son parent a disparu et développer de futures séparations difficiles.

L'équipe verbalise également à l'enfant le départ de son parent, parfois nous pouvons accompagner l'enfant au hublot de la porte pour un petit « coucou » de la main.

→ L'espace est accueillant et sécurisant :

Pour encourager l'enfant et installer une continuité, l'équipe est vigilante à disposer des jeux de façon à ce qu'ils soient attractifs créant ainsi de **bonnes conditions d'accueil**. Cela a pour effet de **favoriser la séparation** en donnant envie aux enfants **d'investir l'espace**. Chacun doit pouvoir trouver des sollicitations lui permettant **d'explorer ses compétences** du moment. **Les jeux sont pensés** en fonction des enfants qui seront présents et de l'évolution de chacun. **Les jeux sont rangés et renouvelés plusieurs fois dans la journée.**

Des repères spatiaux et temporels sont créés afin de permettre à chaque enfant de se « retrouver » dans un espace connu et de favoriser une stabilité intérieure. Ainsi des outils sont créés par l'équipe comme un panneau photo permettant aux enfants de se situer dans le groupe au quotidien.

L'aménagement de l'espace est pensé et peut être modifié pour créer les repères nécessaires à l'accueil de chacun.



C - LES RETROUVAILLES

Lors des transmissions du soir chaque membre de l'équipe a à cœur de transmettre le plus fidèlement possible aux familles la journée de l'enfant. L'équipe prend le temps de décrire les moments forts, les anecdotes vécues à la crèche par l'enfant, les retours d'observations sur ses activités et ses découvertes.

Lors de ces temps d'échanges, il est important pour nous **de valoriser le positif** sans pour autant négliger le négatif.

C'est également le moment pour l'équipe **d'être à l'écoute** des **parents** avec pour grand principe le **non-jugement**, nous prenons en compte **les difficultés de chacun et les pratiques de chaque famille**. Les parents peuvent s'ils le souhaitent parler de leurs questionnements.

Chaque professionnelle pourra alors se saisir de cet échange pour développer la coéducation autour d'une situation qui pose problème ou non à la famille. Chaque agent avec son expérience et ses connaissances sera à même de pouvoir être à l'écoute et éventuellement pourra apporter quelques conseils ou des pistes afin de permettre aux familles de trouver leur solution propre en fonction de leur situation individuelle.

CES TEMPS D'ÉCHANGES NOUS PERMETTENT À NOUS PROFESSIONNELLES DE NOUS REMETTRE EN QUESTION SUR NOS PRATIQUES ET DE LES AJUSTER QUOTIDIENNEMENT.

Si la situation le demande, nous pouvons proposer aux familles des entretiens individuels afin de prendre le temps de partager, de préserver la confidentialité des informations échangées ou d'éviter des discussions en présence de l'enfant.

Une équipe pluridisciplinaire comme la nôtre nous permet de proposer une certaine richesse dans notre accompagnement. Malheureusement et selon les situations, nous pouvons être confrontés à certaines limites au sein d'une collectivité. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à orienter les parents vers un service compétent selon la difficulté rencontrée ou le besoin recensé.

Dans tous les cas nous sommes présentes et à l'écoute de chaque famille qui en manifeste le besoin.

3 - LES TEMPS D'ACTIVITES

A - LA MOTRICITE LIBRE

Le concept de motricité libre ou spontanée a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. La pédiatre est convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un l'adulte.

« Le bébé qui est libre de ses mouvements va construire sa capacité à être bien dans son corps et à se relier aux autres à l'âge adulte. Il pourra plus facilement se séparer de ses parents et prendre son élan autonome. Le laisser explorer, toucher, sentir, mettre à la bouche en présence de l'adulte qui sait mettre des limites en douceur en prévenant des dangers, c'est lui permettre de mettre en œuvre toute sa sensorialité et l'érogénéité de son corps tout entier, c'est ce qui fera de lui une personne confiante en la vie » La psychanalyste Catherine Bergeret-Amselek

C'est fort de ces connaissances que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens. Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé.

Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler.

Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul.



B - POURQUOI FAIRE UNE ACTIVITE ?

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important pour l'équipe de proposer des ateliers qui mettent l'enfant en situation **d'exercer ses compétences et de développer sa créativité.**

C'est également un moment de plaisir intense de **découvertes, d'expériences et d'expérimentations.** Nous sommes donc vigilantes à proposer du matériel adapté à cette richesse d'exploration.

Notre projet de nous engager dans une démarche éco responsable nous amène à penser autrement ce que nous proposons aux enfants. Nous utilisons notamment du matériel recyclé comme par exemple:

- boîte de lait (jeux de manipulation fine, transvasement)
- bouteille en plastique, bouchons de compote...(bouteilles sensorielles)
- cartons (créativité et jeux d'imagination)
- bouteilles de gel douche, cartons et bouteilles d'emballage alimentaire... (jeux d'imitation)
- papier à bulle (sens du toucher)

Nous sollicitons les familles afin de participer à cette démarche ensemble et de proposer différents outils d'exploration aux enfants.

Au-delà de l'impact positif que cette démarche a sur la planète, ces outils nous permettent de proposer des objets du quotidien qui les fascinent.

DES ACTIVITÉS EN CRÈCHE POUR STIMULER LA DÉCOUVERTE... MAIS PAS QUE...

En plus du plaisir et de la découverte durant ces temps d'activité, c'est l'occasion pour les enfants de développer un maximum de compétences inhérentes à leur développement.

C - ACTIVITE DITE « DIRIGEE »

L'adulte propose aux enfants par petit groupe, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini.

PAR EXEMPLE UN GROUPE DE 4 ENFANTS VA FAIRE DE LA PEINTURE DANS LA SALLE D'ACTIVITE. CHAQUE ENFANT AURA A SA DISPOSITION DES COTONS TIGES ET UNE FEUILLE DE PAPIER. AUCUNE CONSIGNE NE LUI EST DEMANDE, NOUS LE LAISSONS AVEC LE MATERIEL A DISPOSITION FAIRE PREUVE DE CREATIVITE.

Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité, il n'y a **pas d'obligation** à faire la séance proposée par l'adulte.

Chaque œuvre est produite par l'enfant et réalisée par lui seul. L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation et n'embellira pas le dessin puisque nous ne cherchons **pas l'esthétique du rendu** mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

Le plus souvent, les activités proposées sont pensées à partir d'observations du groupe par l'équipe. C'est grâce à cela que nous pouvons en déduire le besoin des enfants et adapter nos propositions de façon plus pertinente au groupe ou à un enfant individuellement selon la situation.

PAR EXEMPLE, NOUS OBSERVONS QUE LES ENFANTS SAUTENT DES CANAPES.

IL N'EST PAS INTERDIT DE MONTER SUR LES CANAPES A LA CRECHE, NEANMOINS EN SAUTER N'EST PAS RECOMMANDE COMPTE TENU DU NOMBRE D'ENFANTS D'AGES DIFFERENTS QUI EVOLUENT DANS LA SECTION.

GRACE A CETTE OBSERVATION, NOUS ESTIMONS QUE LE BESOIN IMMEDIAT DES ENFANTS EST L'EXPLORATION DE LEURS CORPS DANS L'ESPACE, MULTIPLIANT POUR CE FAIRE LES EXPERIENCES QUI LEUR PERMETTRONT DE DEVELOPPER LEUR MAITRISE CORPORELLE.

PAR CONSEQUENT, NOUS RESPECTONS CE BESOIN ET DANS CETTE DEMARCHE QUI EST LA NOTRE, NOUS PROPOSERONS AU GROUPE UN PARCOURS MOTEUR QUI PERMETTRA AUX PLUS PETITS DE SE MOUVOIR DANS L'ESPACE DE DIFFERENTES FACONS, DONT LE SAUT QUI EST A L'INITIATIVE DE NOTRE OBSERVATION POUR CETTE ACTIVITE.

Le jeu « structuré » a de nombreux avantages mais demande une grande concentration et ne peut donc pas être trop long en terme de temps (environ 20 minutes par activité). L'enfant sera particulièrement intéressé par le jeu libre sur le reste de sa journée.



D - LE JEU « LIBRE »

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée.

Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi **sa confiance en soi**.

Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à **s'affirmer**, à **contrôler** ses émotions et ses impulsions, à **négoier** avec les autres et à **se faire des copains**.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en **autonomie**. Il peut alors décider seul de : « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul. Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles **toujours sous le regard bienveillant de l'adulte**.

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Un bout de tissu peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée. L'enfant développe ainsi **sa créativité**.

Les tout-petits apprennent beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre. En fournissant dans un espace sécurisé des jouets adaptés, **nous permettons aux enfants d'apprendre de leurs copains**.

QUAND UN ENFANT RENCONTRE UN PROBLEME DANS SON JEU, NOUS L'AIDONS A DEVELOPPER SON AUTONOMIE EN VERBALISANT CE QUI LUI ARRIVE ET EN L'ENCOURAGEANT SANS FAIRE A SA PLACE SI CELA EST POSSIBLE.

SI DEUX ENFANTS SE DISPUTENT NOUS LES OBSERVONS ET NOUS SOMMES VIGILANTES, NOUS EVITONS CEPENDANT D'INTERVENIR TROP RAPIDEMENT POUR LAISSER LA CHANCE A CHAQUE ENFANT DE TROUVER EN LUI SES PROPRES REPONSES. NOUS VERBALISONS SI CELA EST NECESSAIRE POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES ENCOURAGER A SE PARLER.

DANS TOUS LES CAS :

NOUS ACCOMPAGNONS L'ENFANT DANS LA GESTION DE SES EMOTIONS ET NOUS LUI MONTRONS DE L'INTERET, NOUS OBSERVONS SON LANGAGE CORPOREL, NOUS L'ECOUTONS ET NOUS RESPECTONS SA PAROLE. NOUS DONNONS DES SIGNES D'ECOUTE. NOUS SOMMES ATTENTIFS A SON LANGAGE ET A L'ECOUTE DE SES BESOINS AFIN D'Y REpondre AU MIEUX.

E - LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Chaque semaine une intervenante musicale du nom de Louise nous rend visite. Les enfants qui ne dorment pas participent à une séance d'une durée moyenne de 30 minutes. Grâce à sa guitare et son ukulélé, Louise aborde des comptines chantées et des jeux de mains et de la manipulation d'instruments qui nous permettent de multiplier les expériences et d'enrichir notre quotidien. Les activités musicales sont très attendues et appréciées de tous.

Danièle nous rend visite et partage chaque semaine des histoires qu'elle choisit pour les enfants. C'est un moment important de partage intergénérationnel. (Association « lire et faire lire »)

F - LA STIMULATION SENSORIELLE

Notre projet est de développer l'état d'esprit **Snoezelen** (entrer en lien avec l'autre à travers des outils sensoriel et à l'initiative de l'enfant).

Pour ce faire certains agents de notre commune ont été formés à cette pratique. Nous attendons maintenant que le plus grand nombre y soit sensibilisé afin de pouvoir le développer au sein de notre structure.

En attendant nous proposons des activités permettant aux enfants de **stimuler leurs sens** dans un environnement sécurisé et spécialement conçu pour aider l'enfant à développer ses compétences, à s'apaiser, à prendre du plaisir pour soi et dans les interactions avec les autres.

L'enfant étant hyper sensible à son environnement et à toute nouvelle expérience, il est important de pouvoir lui proposer de nouvelles stimulations autant que des moments d'apaisement sans stimuli. Nous y sommes attentives et souhaitons trouver le juste milieu durant les moments d'accueil.



G - LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIEE A LA PAROLE

Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste, chaque enfant ayant le sien propre à sa personnalité ou à sa famille.

Afin de rester dans une démarche de bienveillance à l'égard de l'enfant et de lui permettre de s'exprimer (évitant ainsi également les frustrations), nous avons souhaité développer un outil nous permettant de communiquer avec l'enfant très tôt, avant même la parole.

C'est donc après une formation commune et une réflexion en équipe que nous avons décidé d'appliquer la communication gestuelle associée à la parole.

Ainsi nous utilisons des gestes ou « signes », inspirés de la Langue des Signes Française (LSF), pour appuyer certains mots du quotidien de l'enfant comme « dormir », « encore », « manger »... en plus de la parole de l'adulte.

Le signe est toujours associé à la parole, il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner au plus petit la possibilité de communiquer et de comprendre son environnement.

En faisant ce signe, nous nous mettons en position d'écoute, le signe vient en plus pour soutenir les postures. Quand on signe cela oblige à regarder, à se poser, à prendre le temps. C'est un temps pour l'enfant.

C'est un outil au service de pratiques bienveillantes. Nous ne forçons donc pas un enfant à signer s'il ne veut pas.

H - LA COMMUNICATION POSITIVE

Grâce à nos formations sur les neurosciences nous savons que l'enfant ne comprend pas la négation et que le langage positif est mieux assimilé et donc bienveillant à son égard.

Pour éviter cette négation nous développons depuis plusieurs années une autre façon de parler aux enfants des interdits.

Par exemple, si un enfant monte debout sur une table, nous lui proposerons de monter sur la structure motrice. Ainsi nous n'avons pas dit « NON » et nous restons dans un langage positif.

C'est un travail difficile car naturellement notre éducation pourrait reprendre le dessus sur nos réponses immédiates. C'est en cela que l'équipe est une force car nous pouvons nous soutenir les uns les autres et nous faire évoluer au quotidien.

Nous avons à cœur d'intégrer les familles à ce projet dès que nous en avons la possibilité, ainsi nous créons une grande cohérence éducative autour de l'enfant.



4 - LES MOMENTS DE CHANGE

L'équipe tient à préserver l'intimité de chaque enfant lors de ce moment de change qu'il soit réalisé de façon individuel ou en petit groupe.

A - LE CHANGE DU BEBE

En individualisant les soins des plus petits, nous favorisons **l'échange en tête à tête** entre l'enfant et l'adulte lors de ce moment privilégié.

Nous prenons le temps d'échanger avec le bébé, de lui parler, de le regarder tout en **verbalisant nos actions**.

De plus, l'équipe est respectueuse du rythme de l'enfant concernant les moments de change. Les enfants sont changés **en fonction du besoin** de chacun. Il n'y a pas de change dit « collectif » pour les enfants du groupe des moyens ou des bébés.

De plus nous sommes respectueuses de la **pudeur de l'enfant** et veillons à limiter le nombre d'adultes dans la salle de change. La serviette utilisée pour le change est rabattue sur les parties intimes de l'enfant au moment du change.



B - LE CHANGE DES PLUS GRANDS

Le groupe des grands investi la salle de bain par petit groupe de 3 ou 4 enfants afin de permettre une stimulation collective. **L'autonomie** à l'habillage ou au déshabillage se fait aussi en imitant les copains, l'équipe accompagne verbalement ce moment en encourageant les enfants.

Un petit escalier est à disposition des enfants qui souhaitent accéder au plan de change de façon autonome. Nous attendons que l'enfant soit en capacité motrice de l'utiliser en toute sécurité.

Les plus grands sont accompagnés par l'équipe vers l'acquisition de la propreté en **collaboration avec les familles** en continuant ce qui a été proposé à la maison : il est important que chaque enfant se sente à l'aise avec le pot et les toilettes à la maison avant de pouvoir devenir autonome au sein du groupe.

Afin de développer leur autonomie nous encourageons les enfants à enlever leur couche seul, puis à la mettre à la poubelle. Des gants mouillés sont à leurs dispositions afin de pouvoir se laver seul. Nous favorisons ensuite **la collaboration de l'enfant** pour lui mettre une nouvelle couche debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard qui le fait grandir et qui l'amènera progressivement vers plus d'autonomie.

L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, chacun peut être changé sur le tapis de change, debout ou utiliser le pot ou les toilettes.



NOTRE DEMARCHE ECORESPONSABLE

NOUS N'UTILISONS PAS DE LINGETTES A USAGE UNIQUE, NI DE DRAPS D'EXAMEN PAPIER POUR CHANGER LES ENFANTS, NI DE GANTS JETABLES. NOUS AVONS FAIT LE CHOIX D'INVESTIR DANS DES SERVIETTES ET GANTS REUTILISABLES AFIN DE REDUIRE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DE FACON DURABLE.

LES ENFANTS SONT CHANGES A L'AIDE D'UN GANT MOUILLE POUR LES URINES. NE PAS UTILISER DE SAVON DE FACON SYSTEMATIQUE A CHAQUE CHANGE PERMET NON SEULEMENT DE DIMINUER NOTRE IMPACT ECOLOGIQUE, MAIS EGALEMENT DE REDUIRE DE FACON CONSIDERABLE LES ERYTHEMES FESSIERS DU BEBE EN PRESERVANT LE PH NATUREL DE SA PEAU.

5 - LE TEMPS DES REPAS

Le temps du repas commence avant même d'être passé à table. En effet, pour permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace, nous créons un temps de rituel avant chaque déjeuner. La régularité de ce « temps chansons » et la répétition de celui-ci quotidiennement crée un repère stable qui permet de sécuriser chacun sur ce qui va se passer en suivant.

A - LES PLUS PETITS

Les plus petits prennent leur déjeuner ou goûter dans l'espace vitré prévu à cet effet, dans les bras, dans des sièges adaptés ou à une toute petite table, en fonction de leurs motricité globale. C'est un temps privilégié en tête à tête avec l'adulte important pour chacun, adulte comme enfant.

Puis l'enfant grandissant va développer une motricité globale qui lui permettra de rejoindre l'espace de repas des plus grands en autonomie.

Les repas proposés aux bébés sont adaptés à leur physiologie et sont des purées lisses, ensuite rapidement nous pourrions proposer des purées mixées (légumes grossièrement écrasés à la fourchette).

La première cuillère de l'enfant est la main, celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même. L'équipe laisse l'enfant libre d'utiliser sa main comme cuillère s'il le souhaite, en complément nous proposons la double cuillère.

Le moment du repas est un moment important car au-delà du besoin physiologique, ce temps nourrit également un aspect psychologique important de bien-être, de plaisir et d'échanges.



B - LES PLUS GRANDS

Les plus grands prennent leurs déjeuners et goûters en salle de repas. Ils s'y rendent grâce au « petit train ». C'est une corde à poignée spécialement conçue pour les évacuations et exercices incendie. L'utilisation quotidienne de cet outil ludique permet aux enfants de se familiariser avec celui-ci en cas de besoin.

Comme pour les plus petits, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être et de détente afin que ce temps soit vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour les adultes.

Pour cela, nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, nous les accompagnons au repas s'ils en ont besoin. **Nous échangeons** avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent **le plaisir** de partager un repas tous ensemble.

Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une **portion adaptée à son âge**. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encourageons néanmoins à goûter.

Le plateau repas est le choix qui a été fait par l'équipe proposant ainsi les repas sous forme de grande assiette compartimentée. Chaque enfant a son propre plateau repas constitué d'une entrée, d'un plat complet et d'un dessert (fruit, compote ou pâtisserie) et de l'eau. Chacun est libre de commencer par ce qui lui fait le plus envie et de manger **à son rythme**.

C'EST UN PARTI PRIS QUE NOUS AVONS ADOPTÉ SUITE À DE NOMBREUSES OBSERVATIONS ET RÉFLEXIONS AUTOUR DU REPAS DEPUIS LE GROUPE DES BEBES JUSQU'AU GROUPE DES GRANDS.

POURQUOI ?

NOUS SAVONS QUE L'APPÉTIT DES ENFANTS FLUCTUE EN FONCTION DE LEURS BESOINS PROPRES, DE LEURS DÉVELOPPEMENTS PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES ET AUSSI PAR IMITATION AU GROUPE.

AFIN D'ÉVITER QUE CERTAINS ENFANTS QUI ONT UN PETIT APPÉTIT REFUSENT D'ÊTRE SERVIS OU AU PLUS GOURMAND D'ÊTRE RESSERVI, AFIN D'ÉVITER ÉGALEMENT QUE NE SOIT PRIORISÉS CERTAINS ALIMENTS (COMME LE PLAT) À DÉFAUT D'UN AUTRE (COMME LE DESSERT) ET AFIN DE LIMITER LA QUANTITÉ SERVIE À CHAQUE ENFANT À SA PORTION UNIQUE, NOUS AVONS DÉCIDÉ D'OPTER POUR CE CHOIX QUI S'AVÈRE POSITIF AU REGARD DE NOS ÉVALUATIONS.

À la fin du repas, des gants de toilettes lavables sont mis à disposition de l'enfant pour qu'il puisse se débarbouiller en toute autonomie face à un miroir adapté à sa taille.

C - L'ALLAITEMENT MATERNEL

Pour la tétée, nous pouvons créer un endroit adapté à la maman et à son enfant qui leur laissera la possibilité de se retrouver en toute intimité.

Les parents qui le souhaitent peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, assurant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.



D - LA DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle-ci à la maison. Une fois plusieurs aliments introduits, l'équipe prendra le relais à la crèche. Nous regardons ensemble le menu afin d'organiser au mieux les premières semaines d'introduction. Nous demandons à ce que chaque aliment ait été proposé 2 jours d'affilés avant de le débiter à la crèche. Ainsi en cas de réaction la cause sera plus facile à identifier.

Si un enfant n'a pas essayé un aliment inscrit au menu nous lui donnerons un petit pot fourni par la famille.

L'équipe tient un tableau d'introduction pour chaque enfant, nous demandons donc aux familles de nous informer dès l'essai d'un nouvel aliment.

E - LES REGIMES ALIMENTAIRES

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité :

→ Nous respectons **les choix alimentaires** de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, le prestataire de service remplacera la protéine par une protéine végétale, du poisson ou des œufs.

→ Dans le cadre d'un **PAI** (Protocole Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités du prestataire. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

NB: NOTRE PRESTATAIRE DE RESTAURATION NOUS FOURNIT DES REPAS EQUILIBRES PREPARES PAR UNE DIETETICIENNE QUE NOUS REMETTONS EN TEMPERATURE SUR SITE. UN AGENT DE RESTAURATION S'OCCUPE DE RECEPIONNER LES REPAS ET DE LA MISE EN CHAUFFE.

RECAPE RESTAURATION S'ENGAGE DANS UNE DEMARCHE ECO-RESPONSABLE QUI CORRESPOND A CE QUE NOUS SOUHAITONS DEVELOPPER:

- DES FILIERES DE PROXIMITE : EN PRIVILEGIANT UNE COLLABORATION AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX, ILS CONTRIBUENT, A LEUR ECHELLE, NON SEULEMENT A LA REDUCTION DE L'EMISSION DU DIOXYDE DE CARBONE, MAIS EGALEMENT AU DYNAMISME DE NOTRE REGION.**

- L'UTILISATION DE BARQUETTES DONT LA TENEUR EN PLASTIQUE EST REDUITE DE 25 à 30% PAR RAPPORT AUX BARQUETTES STANDARDS UTILISEES AU DEBUT DE LEUR ACTIVITE.**

6 - LE TEMPS DE SIESTE

Le temps de la sieste est un moment important de la journée du tout petit. Ce temps doit être accompagné et réfléchi. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier du lâché prise. La crèche dispose de 4 chambres à l'étage (une de 7 lits, deux de 5 lits et une de 3 lits).

L'équipe fait le choix de mixer les chambres et de ne pas créer de groupe d'âge dans chaque dortoir. Les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à des moments différents et leur **qualité de sommeil** s'en trouve préservé. Par conséquent, dans une même chambre nous pouvons avoir des lits à barreaux ainsi que des lits bas.

Afin de créer un cadre rassurant et sécurisant, chaque enfant gardera sa chambre et son lit tout au long de l'année (sauf changement exceptionnel de l'organisation)

Pour préparer les enfants au sommeil, nous créons des rituels qui permettent **au groupe de s'apaiser**.

A - POUR LES PLUS PETITS

Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des **habitudes de l'enfant** pour ne pas le perturber.

Ensuite nous nous adapterons au rythme de chaque enfant et nous serons à l'écoute des signes de fatigue de chacun afin de répondre à ses **propres besoins**.

Le doudou a ici toute son importance, il rassurera l'enfant de l'aidera à s'apaiser pendant son sommeil. Nous ne manquons donc pas de l'emmenner avec nous.



Une routine de sommeil s'installe dès le passage à la salle de change. La couche est vérifiée et changée si besoin avant de monter à l'étage. Une fois en haut, nous mettons à l'enfant une turbulette dans la « petite » salle de bain. Ce passage nous semble important pour le rituel qu'il représente tout en préservant le sommeil des autres enfants d'un même dortoir.

Une fois l'enfant installé dans son lit, nous accompagnons les enfants qui en ont besoin à l'endormissement tout veillant à créer les conditions essentielles afin de développer leur autonomie au sommeil. Nous allumons l'interphone (qui est en lien avec la pièce de vie) et la veilleuse musicale toujours dans un but de ritualiser nos actions et de **favoriser le sommeil**.

Selon les préconisations de la PMI, nous passons voir chaque enfant toutes les 10 minutes durant leurs phases de sommeil.

L'équipe ne réveillera pas les enfants qui dorment pour prendre le repas ou pour faire une activité. Nous respectons le sommeil de chacun selon ses besoins.

B - POUR LES PLUS GRANDS

Ici aussi nous observons un rituel qui favorise l'endormissement des plus grands. Après le repas où les enfants sont restés assis et concentrés, nous leurs laissons la possibilité de libérer leur énergie, pour favoriser un retour au calme et créer des conditions favorable au sommeil.

Par petit groupe de 4, les enfants sont invités à se déshabiller et à utiliser des barquettes individuelles pour y ranger leurs vêtements.

Une fois ce passage aux toilettes effectué, les enfants montent à l'étage par les escaliers en se tenant à la rampe. Nous sommes attentives à ce que les enfants montent les uns derrière les autres.

Un petit temps de lecture au calme est proposé aux enfants afin de **favoriser la détente** et un meilleur endormissement.

Les grands dorment dans des lits « barquettes » (lits bas) et un adulte reste au dortoir tout au long de la sieste. L'enfant peut ne pas avoir envie de dormir après un petit temps de repos, il rejoindra alors l'espace de jeu. **Chaque enfant garde son lit tout au long de l'année pour plus de repère.**

Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers se font échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. **Nous accompagnons individuellement chacun** lors de son réveil.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir les volets ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement.

Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchés du soir.



7 – INVESTISSEMENT DES FAMILLES DANS L'ETABLISSEMENT

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles).

En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs à la vie de la structure.

A - LA REUNION DE RENTREE

Dès le début d'année, une réunion dite « de rentrée » est proposée aux familles: c'est une première rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique. Elle permet:

- Aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure et sur les grands projets de l'année à venir.
- A l'équipe de répondre aux différentes questions des parents
- Aux familles de faire connaissance entre elles

L'équipe prendra le temps de présenter les grandes lignes du projet pédagogique, celle-ci s'appuyant sur ce projet pour développer ses pratiques en **collaboration** et **transparence** avec les parents.

B - LES MOMENTS CONVIVIAUX

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Nous sollicitons donc les familles à **participer à la vie de la structure**, par exemple en les invitant à différents événements tels que le film de fin d'année, la kermesse ou Noël.



Ces moments d'échanges permettent aux parents de se rencontrer et tous ensemble de partager des moments informels autour de l'enfant dans un esprit de détente et souvent festif.

C - NOS PROJETS COLLABORATIFS

Nous proposons également tout au long de l'année un **partenariat** avec les parents concernant des projets à l'échelle de la structure ou plus largement à l'échelle nationale. Par exemple, nous participons depuis 2 ans à la semaine de la petite enfance. Cette action a pour but de renforcer la collaboration triangulaire enfants/parents/équipe.

L'équipe se place dans une recherche de collaboration constante avec les familles afin de maintenir une dynamique essentielle à ce partenariat. C'est pourquoi nos projets évoluent au fur et à mesure des années, et de nouveaux outils seront développés en fonction des besoins des familles.

D - LE CONSEIL DE CRECHE

C'est un espace de concertation et de dialogue qui est mis en œuvre dans une logique de partenariat.

L'objectif est de créer un espace d'expression associant les parents, les professionnels des deux multi-accueils municipaux et des représentants de la collectivité. Cette instance est consultative et se déroule 2 fois par an.

Ainsi chacun peut amener des réflexions et participer à l'évolution des structures. A Tom Pouce, deux parents volontaires ont été élus pour représenter les familles, et deux représentants du personnel pour représenter l'équipe.

Chaque parent peut communiquer avec les parents représentants par le biais d'une adresse mail.

Les comptes rendus du Conseil de crèche sont consultables par affichage au sein de la structure.

ANNEXE

FICHES DE POSTE

FICHE DE POSTE DIRECTRICE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT « TOM POUCE »

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure municipale TOM POUCE.

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste:

- Être garant de la qualité du service public offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure : Établir une sécurité morale et affective
- Assurer le suivi sanitaire des enfants accueillis : Assurer la mise à jour des documents sanitaires des enfants (vaccinations, PAI, etc), organiser les visites médicales avec le médecin d'établissement, administrer les traitements prescrits sur ordonnance uniquement, selon le protocole en vigueur
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner le ou les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser, en lien avec le chef de service petite enfance le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail :

- Déplacements : oui intra communal
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public)

- Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
- Temps administratif défini
- Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique direct : Directrice Générale des Services
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : Educateur Jeunes Enfants, Infirmière, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances de la fonction publique territoriale (droits et obligations du fonctionnaire)
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Connaissances en matière de management opérationnel
 - Connaissances en matière d'outils de communication
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire, de sécurité
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre le Pôle des Politiques Éducatives et la structure Tom Pouce.
 - Participer à des réunions partenariales, identifier les enjeux locaux et transmettre les informations.
- Savoir-Être :
 - Patient, à l'écoute, conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, respectueux.
 - Être un modèle, un référent, un responsable
 - Être participatif et constructif dans la mise en œuvre de projets du Service Petite Enfance et du Pôle des Politiques Éducatives
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'Etat d'Infirmière

FICHE DE POSTE DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT « TOM POUCE »

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure municipale TOM POUCE.

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste:

- Être garant de la qualité du service public offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure : Établir une sécurité morale et affective
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner le ou les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour.
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser, en lien avec le chef de service petite enfance le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail :

- Déplacements : oui intra communal
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public)
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
 - Temps administratif défini
 - Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique direct : Directrice Générale des Services
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : Educateur Jeunes Enfants, Infirmière, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances de la fonction publique territoriale (droits et obligations du fonctionnaire)
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Connaissances en matière de management opérationnel ° Connaissances en matière d'outils de communication
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire, de sécurité
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre le Pôle des Politiques Éducatives et la structure Tom Pouce.
 - Participer à des réunions partenariales, identifier les enjeux locaux et transmettre les informations.
- Savoir-Être :
 - Patient, à l'écoute, conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, respectueux.
 - Être un modèle, un référent, un responsable
 - Être participatif et constructif dans la mise en œuvre de projets du Service Petite Enfance et du Pôle des Politiques Éducatives
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes Enfants

FICHE DE POSTE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Accompagner l'enfant et ses parents au quotidien en veillant au bien être, à l'épanouissement et la santé des enfants.

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, valoriser le rôle parental.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, favoriser l'intégration des enfants en collectivité, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, favoriser et réguler les interactions dans le groupe, respecter le rythme de chaque enfant.
- Assurer les soins à l'enfant : réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité et en favorisant l'interaction, notamment avec l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, veiller à l'état de santé de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, veiller à l'équilibre nutritionnel, favoriser le sommeil, respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux-jouets-meubles-linge.
- Proposer et organiser les activités d'éveil : Avec l'EJE, mettre en œuvre le projet pédagogique, organiser un cadre propice à l'épanouissement des enfants, proposer et animer des activités en fonction des compétences et des désirs des enfants.
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les suivre.
- Favoriser la transmission des valeurs du projet d'établissement.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail

- Déplacements : Non
- Astreintes : Non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) selon planning.

- Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
- Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : Matériel pédagogique et éducatif adapté à l'âge des enfants accueillis, matériel d'entretien nécessaire et adapté aux locaux.

III) Positionnement du poste

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieur : Directrice Générale des Services
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : EJE, infirmière DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance, agent d'entretien et de restauration
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - internes : Les différents services de la ville
 - externes : usagers et administrés, assistants maternels, les partenaires institutionnels
 - Les usagers du service : Parents, familles, professionnels petite enfance des enfants de 0 à 6 ans
- Personnes ressources : Coordinateurs petite enfance, enfance, Jeunesse

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir agir de façon autonome, être rigoureux et réactif
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

FICHE DE POSTE CAP PETITE ENFANCE

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Contribuer à l'encadrement et la sécurité des enfants en coopération avec les auxiliaires de puériculture et participer aux tâches courantes au sein des établissements du service Petite-Enfance

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste :

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, valoriser le rôle parental, être à l'écoute et orienter vers les référents si besoin.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : Acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, être vigilant, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, participer aux soins non spécifiques de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, accompagner l'enfant vers son autonomie.
- Assurer les soins à l'enfant : Réaliser les soins d'hygiène adéquats dans le respect de l'intimité et en favorisant l'interaction, organiser et aider à la prise des repas, favoriser le sommeil, respecter les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux, jouets, meubles et linge.
- Participer aux activités d'éveil en respectant les compétences et les désirs des enfants,
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Favoriser la transmission des valeurs du projet d'établissement.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail :

- Déplacements : non
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe
 - Horaires fixes imposés (plages d'ouverture au public) : selon planning.
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture
 - Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : Matériel pédagogique et éducatif adapté à l'âge des enfants accueillis. Matériel d'entretien nécessaires et adaptés aux locaux des structures petite enfance.

III) Positionnement du poste :

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieur : Directrice Générale des Services
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : EJE, infirmière DE, Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance, agent d'entretien et de restauration
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels :
 - internes : Les différents services de la ville
 - externes : usagers et administrés, assistants maternels, les partenaires institutionnels
 - Les usagers du service : Parents, familles, professionnels petite enfance des enfants de 0 à 6 ans
- Personnes ressources : Coordinateurs Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure d'affectation
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir être rigoureux et réactif
 - Savoir travailler en collaboration avec les auxiliaires de puériculture
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique, remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : CAP Petite Enfance

FICHE DE POSTE AGENT D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer l'entretien des locaux, du linge et la distribution des repas au sein d'un EAJE

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste :

- Assurer l'entretien des locaux : assurer l'entretien et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants, salle de change et celles des parties communes (bureau, espace du personnel, couloir, local à poussettes, escaliers...). Respecter les règles d'hygiène. Utiliser les méthodes et matériels de collectivités différents de ceux des particuliers. Utiliser et suivre le plan de nettoyage. S'assurer de la mise hors de portée des enfants des produits. Assurer un suivi du stock des produits.
- Assurer l'entretien du linge : Respecter le circuit du linge dans les locaux réservés à cet effet (porte maintenue fermée entre laverie et lingerie). Respecter les modalités d'utilisation des produits. Assurer la distribution du linge propre.
- Assurer la préparation et la distribution des repas : Respecter les règles d'hygiène en restauration collective pour les cuisines satellites (suivi des températures à réception des repas, après remise en température et détection des anomalies de températures, respect de la marche en avant, respect de la chaîne du froid, dates de péremption...), entretenir le matériel.
- Participer à la vie du service : Participer à la mise à jour du plan de nettoyage, aux réunions, Participer à la formation des étudiants, être force de proposition. Pas d'intervention possible dans le cadre de ses missions auprès des enfants.
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Se former et s'informer

II) Conditions du travail :

- Déplacements : non
- Astreintes : non
- Permanences :
 - Travail en équipe ou seul
 - Horaires fixes imposés selon planning
 - Exercice des activités en présence des usagers et en dehors des heures d'ouverture
- Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : Matériel et produits adaptés

III) Positionnement du poste :

- Rattachement hiérarchique :
 - Supérieur direct : Directrice et Directrice adjointe de l'EAJE
 - Autre supérieur : Directrice Générale des Services
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : Educateurs de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP PE, Infirmière Diplômée d'Etat, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)
- Personnes ressources : Coordinateurs Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances des règles d'hygiène en restauration collective dans les EAJE
 - Connaissances des règles d'hygiène en matière d'entretien des locaux
 - Connaissances en matière de produits d'entretien.
- Savoir-Faire :
 - Être polyvalent sur les 3 fonctions
 - Savoir utiliser les produits (dilution ...)
 - Suivre l'évolution du stock
 - Anticiper les besoins en produits
 - Détecter les anomalies de températures des repas à réception le matin et après remise en température
 - Participer à la mise à jour du plan de nettoyage
 - Savoir travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe
 - Participer aux réunions d'équipe
- Savoir-Etre :
 - Savoir être rigoureux
 - Savoir être efficace, discret, disponible, organisé, respectueux
 - Être participatif et constructif
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Se positionner de façon adaptée en tant que professionnel de l'entretien
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Formation sur la méthode HACCP